



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Assemblée générale ordinaire des clubs de l'Aisne

du Vendredi 16 octobre 2020

Cinéma CGR

Quai Gayant - 02100 Saint Quentin

Nombre de clubs présents : 97 clubs sur 144 clubs (soit 67.36 %).

Clubs présents : F.C. ABBECOURT - F.C. ALAINCOURT - F.C. AMIGNY ROUY - U.S. ANIZY PINON - C.S. AUBENTON - U.S. AULNOIS SS/LAON - A.S. BARENTON BUGNY - A.S. BEAUREVOIR - ABC ARSENAL - C.S. BLERANCOURT - R.C. BOHAIN - NOUVELLE ENT.S. BOUE ETREUX - A.S. BRENLY OULCHY - U.S. BRISSY HAMEGICOURT - U.S. BRUYERES MONTBERAULT - ENT.S. BUCILLY LANDOUZY EPARCY - F.C. BUCY LE LONG - U.S. BUIRE HIRSON THIERACHE - ENT.S. U.S. BUIRONFOSSE CAPELLE - CHAMBRY FOOTBALL CLUB - B.C.V. FOOTBALL CLUB - CHATEAU THIERRY ETAMPES F. C. - U.S. CHAUNY - ENT.S. CLACY MONS - F. C. CLASTROIS - FOY.J.EDUC.POP. COINCY - F.C. COURMELLES - INTER C.S. DU CRECOIS - U. S. CREPY VIVAISE - AV.S. CUISY EN ALMONT - F.C. ESSIGNY LE GRAND - U.S. ETREAUPONT - A.S. FAVEROLLES DAMPLEUX FLEURY - FERTE CHEVRESIS F.C. - A.S. MILONAISE - S. C. FLAVY LE MARTEL - FC 3 CHATEAUX - SP.C. FONTAINE NOTRE DAME - F.C. FRANCILLY SELENCY - F. C. FONSSOMME - F.C. DE FRIERES FAILLOUEL - F.C. GAUCHY GRUGIES ST QUENTIN - GRUGIES GAUCHY LES EX - U.S. GUISE - F.C. HANNAPES - A. F. C. HOLNON FAYET - E. ITANCOURT NEUVILLE - JUSSY FUTSAL - U.S. LAON - ASPTT LAON - F.C. LESDINS - MARLE S. - A.S. MARLY GOMONT - F. C. MONCELIEN - C.S. MONTESCOURT LIZEROLLES - STE A.S. MOY DE L' AISNE - A. S. NAUROY - A.S. NEUILLY - UNION SUD AISNE F. C. - LE NOUVION A.C. - A.S. NOUVIONNAISE - ESP.S. OGNES - S.C. ORIGNY EN THIERACHE - U.S. ORIGNY THENELLES - U.S. PREMONTRE ST GOBAIN - U.S. GUIGNICOURT - U.S. DE RIBEMONT MEZIERES F.C. - U.S. ROZOY S/SERRE - ESP. DE SAINS RICHAUMONT - U.S. SEBONCOURT - SEPTMONTS O.C. - ENT.S. SEQUEHART FONSSOMME LEVERGIES - A.S. SERAUCOURT LE GRAND - A.L.J. NECREUX SINCENY - SOISSONS F.C. - INTERNATIONALE SOISSONNAISE - AM.S.C. ST MICHEL - O. ST QUENTIN - ST. PORTUGAIS ST QUENTIN - ESP. ST QUENTIN - C.A. SAINT SIMON - TERGNIER FOOTBALL CLUB - F.C. TRAVECY - U.S. TUPIGNY - U.S. VADENCOURTOISE - U.S. VALLEE DE L'AILETTE - VAUX ANDIGNY F.C. - F.C. VENDEUIL - A. S. VENIZEL-

BILLY - U.S. VERVINS - F.C. VIERZY - C.S. VILLENEUVE ST GERMAIN - F.C. VILLERS COTTERETS - ENT.S. VIRY NOUREUIL - F.C. VOULPAIX

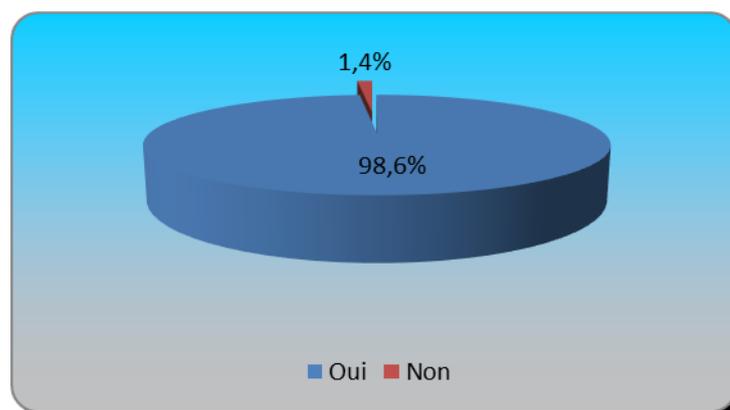
Clubs Absents : U.S. D'ACY - A.S. AMIFONTAINE - C.S.OM. ATHIES SS/LAON - A.F.C. BELLEU - A.S. BRUNEHAMEL - LA CONCORDE DE BUCY L/PIERREPONT - INTERNATIONAL ESPOIR CLUB CHATEAU THIERRY - C. ANCIENS DE CHAVIGNON - F.F.C. CHERY L/POUILLY - U.S. COUCY LES EPPES - ENTENTE CROUY CUFFIES FOOTBALL - A.S. D'EFFRY - ETAVES ET BOCQUIAUX F. C. - U.S. LA FERRE - U.A.M. FEROISE - F. C. DE FESTIEUX - FOOTBALL INTER-SUPPORTERS CLUB - FONTAINOIS F.C. - ATHLETIC CLUB GRICOURT - FUTSAL GUISE - HARLY QUENTIN HQ - HOMBLIERES AMICALE - LA FRATERNELLE CHEMINOTS LAON - FOOTBALL CLUB LEHAUCOURT - U.S. LESQUIELLES ST GERMAIN - LIESSE-MARAIS - A.S. MARTIGNY - A.S. AV. DE MONT NOTRE DAME - S.C. MONTAIGU - ET.S. MONTCORNET - SAINT-JEAN KENNEDY FC - AM.S. OHIS - A.S. PAVANT - A.S. PERNANT - A.S. WILLIAM SAURIN POUILLY - HOSPITALIERS PREMONTRE - U.S. SISSONNE - A.S. ANIMATION PRESLES - FC ST-MARTIN ETREILLERS - SAINT-QUENTIN FEMININ - TERRITORIAUX DE ST QUENTIN - ST QUENTIN BIETTE CRITERIUM DU DIMANCHE MATIN - U.S. DES VALLEES - U.EDUC.S. VERMAND - A. CANTONALE SPORTIVE FOOT VIC - U.S. VILLERS COTTERETS - WATIGNY F. C.

Le quorum fixé à l'article 12.5.3 des statuts du District Aisne de Football étant atteint l'assemblée générale des clubs du District Aisne de Football peut valablement délibérer.

Le président du District déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire des clubs de l'Aisne.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 octobre 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 octobre 2019 est adopté.





2. Ouverte de l'assemblée générale par Pascal POIDEVIN

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je vous remercie d'être venu aussi nombreux pour participer aux travaux de l'Assemblée Générale statutaire de l'exercice 2019/2020. Une Assemblée Générale particulière, au moment où nous devons affronter une crise sanitaire sans précédent. Nous avons fait en sorte de pouvoir l'organiser en prenant toutes les précautions nécessaires. Je vous demanderais de respecter tout au long de la soirée le maximum de gestes barrières.

Permettez-moi de vous présenter nos invités à la table :

- Bertrand Jublot, représentant la Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Colette Blériot, Vice-Présidente du Conseil Départemental
- Philippe Courtin, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif
- Michel Gendre, Membre du Bureau Exécutif de la LFA
- Bruno Brongniart, Président de la Ligue des Hauts de France

Mais aussi la présence des amis Présidents de District :

- Claude Coquema de l'Oise et Jean-Louis Gamelin de l'Artois

Je vous remercie toute et tous de votre présence, elle témoigne l'intérêt que vous portez à la vie de notre District.

Je souhaiterais dédier cette Assemblée Générale à Michel Potelet. Michel a été le Président du District Aisne de 1984 à 2000 et fut à l'origine de l'arrivée dans les instances pour bon nombre d'entre nous.

Je vous propose de débiter notre Assemblée en rendant deux hommages :

Le premier à l'ensemble des amis du football qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale. Nous avons été particulièrement touchés, cette saison, par la disparition de plusieurs dirigeants, éducateurs, arbitres et joueurs.

Je vous invite à un moment de recueillement en leur mémoire.

Pour le second hommage, je vous propose de faire une minute d'applaudissement pour tous nos licenciés qui ont de loin ou de près participé à l'effort national pour combattre le covid 19 et qui sont toujours mobilisés.

Je vous en remercie. Aidons-les en respectant les consignes sanitaires dans nos clubs et dans la vie de tous les jours.

J'adresse mes remerciements à nos différents partenaires institutionnels, sportifs et privés :

A la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour l'aide octroyée dans le cadre de l'ANS vers le district et vers les clubs.

Au Conseil Départemental, pour la subvention de fonctionnement qu'il attribue au District ainsi que pour l'aide directe qui a été maintenue en direction des clubs.

A la ligue des Hauts de France pour le versement des aides prévues dans le protocole financier de la Ligue vers ses Districts



Au syndicat mixte de la vallée de l'ailette de nous permettre de faire bénéficier nos licenciés d'un cadre magnifique pour la programmation de nos formations et le regroupement de nos différentes sélections.

Et à l'ensemble de nos partenaires privés, notamment le Crédit Agricole du Nord Est et notre équipementier Formule Club.

Mes remerciements iront également vers la presse départementale et régionale pour la diffusion de la programmation de nos compétitions ainsi que pour la valorisation de nos actions.

J'adresse toute ma reconnaissance aux personnes qui m'ont apportées leur expérience et leur soutien au cours de ces quatre années :

- Aux membres du Comité Directeur

- Aux membres cooptés des commissions

- Aux salariés du service administratif du District et de l'Equipe Technique : Céline, Sylvie, Thomas, Olivier ainsi qu'à Timothée et Hervé

- Et puis, à vous tous, Présidentes, Présidents et représentants des clubs

La présentation des comptes de l'exercice 2019-2020 par le Trésorier Général fait ressortir un exercice déficitaire, pour la 1ère fois depuis longtemps. Ce résultat négatif tient compte de l'effort financier décidé par le comité directeur du District pour vous soutenir devant l'absence de rentrée d'argent due aux manifestations que vous n'avez pu organiser.

Du fait du maintien des aides de la part des instances et de la diminution de nos charges, Jean-Marie vous expliquera l'option que nous avons prise de puiser sur la trésorerie et sur les fonds propres du District afin de procéder au remboursement de 75% des engagements et d'abonder avec la Ligue au fond de solidarité national afin de permettre à chaque club de bénéficier de 10 euros par licence.

Dans son, le rapport du Secrétaire Général, présentera les différentes activités jusqu'à la date du 17 mars 2020, date du confinement et de l'arrêt des compétitions.

Les incidences sur l'issue des compétitions de la saison 2019/2020 seront explicitées par Michel suite aux décisions du Comité Exécutif de la Fédération. Il évoquera la politique de communication que nous avons mené en jouant la transparence avec vous, en diffusant largement les comptes rendu des réunions hebdomadaires du bureau directeur sous forme de visio conférence et des comités directeur.

Après leurs interventions, vous aurez à vous prononcer sur la nouvelle équipe qui siègera au sein de l'instance départementale pour les 4 années à venir.

C'est à la tête d'une liste composée de personnes issues des clubs du département et de toutes les composantes de notre football, avec des compétences et des expériences acquises dans vos clubs, que je me présente à vous, pour vous servir au cours de la mandature 2021/2024.



A ce titre, je souhaite adresser un grand remerciement, à nos anciens, pour le travail accompli. Certains ont souhaité se retirer du Comité Directeur mais ils pourront continuer à mettre leurs compétences à disposition des commissions.

Six nouvelles figures intègrent l'équipe :

- Anne-Claire Boucher, qui représentera l'arbitrage au féminin
- Corinne Pierquet, qui a suivi le parcours de formation du club des 100 femmes » à la Fédération
- Xavier Freling, qui a participé au séminaire sur les nouvelles pratiques à la 3F
- Nicolas Lefevre, un spécialiste du football en milieu scolaire
- Vincent Szpaskowski issu de l'arbitrage
- Et Nicolas Moreau, avocat au barreau de Soissons

Votre soutien récompensera l'action que nous menons depuis plusieurs années dans l'intérêt des clubs et il confortera les ambitions du programme que nous souhaitons mettre en œuvre afin de renforcer notre District.

Il sera, d'autant plus, un signe fort en direction de nos partenaires institutionnels, sportifs et privés.

Si vous le voulez bien, je reviendrais vers vous, en fin d'Assemblée, pour évoquer les actions que nous mènerons

3. Situation financière au 30 juin 2020

Assemblée Générale du 16 octobre 2020

Rapport financier

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2020.

Depuis le 30 juin 2020, date de clôture de l'exercice, l'association a subi et maîtrisé au niveau financier la crise sanitaire, liée à la COVID 19.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à cette date, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes recettes et dépenses de la saison.

Bilan arrêté au 30 juin 2020 pour un total de 472 464 €, soit :

A l'actif :

Augmentation des biens mobiliers et immobiliers

Compte tenu des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations ressort à 44 646 € pour 38 643 € l'exercice précédent.

Acquisitions d'immobilisations sur l'exercice au 30 juin 2020 :

- Un ordinateur portable pour 1 772 €
- Un véhicule pour 19 596 €



Les créances et débiteurs divers pour un montant total de 56 715 € correspondent :

- Créances clubs pour un montant de 0 € pour 19 095 € la saison précédente (soldes dus par les clubs, notamment les frais de discipline et amendes). Solde nul suite à la décision du comité directeur de rembourser aux clubs 75 % des engagements seniors de la saison 2019-2020 et le fonds de solidarité Covid 19 de la FFF, Ligue et District.

- Produits à recevoir de 20 231 € correspondant :
 - Subvention ANS 2020 pour les 6 premiers mois de 2020 pour 9 000 €
 - Subvention FDVA 2020 pour les 6 premiers mois de 2020 pour 1 250 €
 - Indemnités de prévoyance à hauteur de 9 981 €

- Solde du relevé au 30 juin 2020 de la Ligue de Football des Hauts de France à hauteur de 8 930 € contre 3 072 € au 30 juin 2019.

- Solde du relevé au 30 juin 2020 de la Fédération Française de Football à hauteur de 11 721 € correspondant en produit :
 - Aide au poste du CDFA à hauteur de 10 000 €
 - Solde indemnité de préformation de 1 521 €
 - Subvention aide formation gardien de but 200 €

Les charges constatées d'avance pour un montant de 18 762 € correspondant principalement

- Stock de fournitures et matériel 6 500 €
- Contrats de maintenances et assurances : 1 411 €
- Maillots des finales des coupes 2019-2020 : 10 852 €

Au passif :

Conformément aux décisions de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice 2018-2019 de (+) 27 043 € a été affecté comme suit :

- **Fonds dédiés football d'animation : 27 043 €**

Le report à nouveau cumulé du district s'élève à 183 715 € au 30 juin 2020.

Les diverses provisions constituées pour un montant global de 125 000 € se répartissent comme suit :

- Pour valorisation des équipes de jeunes 12 500 €
- Pour départ en retraite 112 500 €

Les emprunts et dettes diverses pour un montant de 133 618 € se répartissent comme suit :

➤ Fournisseurs divers	6 398 €
➤ Dettes fiscales et sociales	54 585 €
➤ Autres dettes	7 776 €
➤ Clubs	64 859 €

La dette envers les clubs résulte du passage des écritures dans les comptes clubs des décisions des instances dans le cadre du Covid 19. Remboursement de 75 % des engagements séniors et fonds de solidarité Covid 19 mis en place par la FFF, Ligue et District.

Compte de résultat de la saison 2019/2020 :

Le total des produits de l'année s'élève à 639 921 € contre 674 466 € la saison précédente, et se décompose de la façon suivante :

Les produits de gestion courante

Une diminution de 70 000 € qui se décompose principalement comme suit :

- Une diminution de 70 000 € des amendes disciplinaires suite à l'arrêt des compétitions en mars 2020.
- Une stabilité du poste formation à 11 000 €.

Les subventions d'exploitation

- Une augmentation de 13 000 € du poste avec les variations significatives ci-dessous.

- Une augmentation de 500 € de la part des indemnités de préformation versées par la Fédération Française de Football.
- Une augmentation de 2 000 € de la convention d'objectifs avec la Fédération Française de Football.
- Une baisse de 1 750 € de la subvention du ANS correspondant à l'aide dégressive sur l'aide à l'emploi.
- Les nouveaux critères d'attribution de celle-ci finançant uniquement du fonctionnement courant du District ont modifié la méthode de comptabilisation. Nous avons constaté en produit à recevoir 50 % de la subvention 2019 soit 29 000 €. Ce changement engendre une hausse de 11 000 € dans les comptes au 30 juin 2020, dernier exercice de transition entre le traitement comptable de la subvention 2018 et 2019 du conseil départemental de l'Aisne.



Les autres produits de gestion courante

Une baisse de 19 000 € du poste qui regroupe les engagements des différentes compétitions de District, les recettes des coupes et des ristournes sur les licences.

- Une diminution de 9 000 € du reversement de Ligue de Football des Hauts de France vers le District. Principalement en raison de la baisse du nombre de licenciés du District (- 4 500 €) et (- 3 500 €) sur l'aide à l'emploi.
- Une diminution de 9 000 € correspondant à l'annulation des finales des coupes.
- Une augmentation de 1 250 € des autres subventions.

Les produits financiers

- Stabilité du poste à 1 000 €.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels pour un montant total de 5 781 € correspondant :

- Quote part de subvention investissement viré au compte de résultat à hauteur de 2 718 €
- Cession d'un véhicule pour 2 500 €.

Les reprises sur provisions

- Reprise à hauteur de 12 500 € de la provision pour valorisation des équipes de Jeunes.
- Reprise à hauteur de 33 373 € de fonds dédiés. (32 043 € fonds dédiés Football animation et 1 330 € fonds dédiés à la formation).

Les transferts de charges d'exploitation

- Remboursement de la prévoyance suite à un salarié en arrêt de travail à hauteur de 18 050 €

Le total des charges de l'année s'élève à 668 838 € contre 647 424 € la saison précédente, et se décompose comme suit :

Les achats

Augmentation du poste de 11 000 € par rapport à la saison 2018-2019 il faut noter :

- Augmentation de 25 000 € des achats de matériel correspondant aux opérations « but football d'animation » et « mon premier ballon ».
- Baisse de 14 000 € du poste récompense en raison de la non réalisation d'actions suite à l'arrêt des compétitions.



Les charges extérieures

Une diminution des dépenses dans ce chapitre 82 760 € cette saison contre 120 311 € la saison dernière :

- Diminution en raison d'actions habituelles non réalisées cette année en raison du COVID 19.

Les autres charges extérieures

- Une baisse de ce poste 77 222 € cette saison contre 96 193 € la saison 2018-2019.
- Une baisse des frais des commissions, 28 386 € cette saison contre 36 471 € la saison dernière.
 - Diminution du poste déplacement de 8 000 € en raison des actions non réalisées cette saison.
 - Diminution de 2 500 € du poste organisations diverses District.

Les Frais de personnel

Diminution du poste de 28 000 € pour un montant total à 245 000 € avec les informations suivantes :

- Un salarié en arrêt de travail depuis octobre 2019.
- Mise au chômage partiel du personnel pendant la période de confinement.

Autres charges de gestions courantes

En augmentation de 87 000 €.

Correspond à la décision du comité directeur de rembourser 75 % des engagements et cotisations séniors suite à l'arrêt des compétitions du au COVID 19.

Les impôts et taxes

Stabilité du poste à 7 999 € contre 7 258 € la saison 2018-2019.

Les charges exceptionnelles

Augmentation du poste à 45 402 € cette saison contre 3 250 € la saison dernière.

Correspondant pour 19 255 € à l'aide directe aux clubs par le District pour la saison 2019-2020 par l'achat de chasubles pour les équipes de football d'animations.

24 743 € dans le cadre du fonds de solidarité COVID 19 mis en place par la FFF. Le District contribuant à hauteur de 1.5 € par licenciés sur ses fonds propres.

Les Dotations aux amortissements et aux provisions

- Nous avons comptabilisé une dotation aux amortissements à hauteur de 15 366 €
- Nous avons constitué cette année les provisions suivantes :
 - Pour valorisation des équipes de Jeunes 12 500 €
 - Pour indemnité de départ en retraite 2 785 €



Les Produits et charges de gestion courante laissent ressortir un résultat courant de (+) 10 703 € pour un résultat courant de (+) 24 327 € pour la saison précédente.

Compte tenu de ces produits et charges et des provisions constituées, le résultat ressort à (-) 28 917 € pour (+) 27 043 € la saison précédente.

Telle sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru utile de vous présenter sur les comptes arrêtés au 30 juin 2020.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toutes indications complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Jean Marie BECRET

Trésorier Général

4. Rapport du commissaire aux comptes, Fiduciaire Comptable du Nord sur les comptes au 30 juin 2020.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2020 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission des Finances sur délégation du Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptable français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Justification de nos appréciations :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code du Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

La Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Comptable du Nord (FCN)

Madame Sabine ROGER

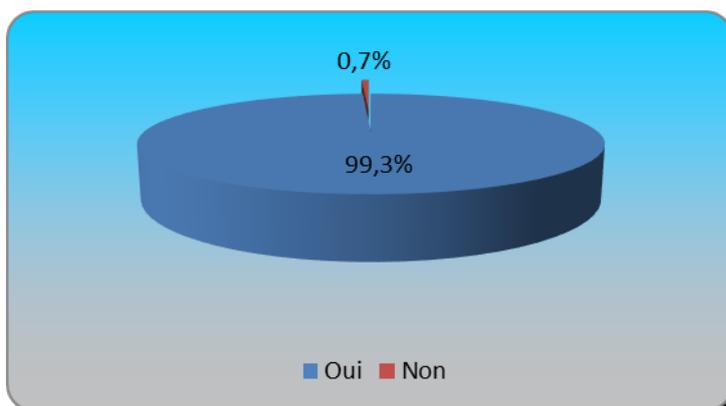
5. Affectation du résultat au 30 juin 2020

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2020 de (-) 28 917 € comme suit :

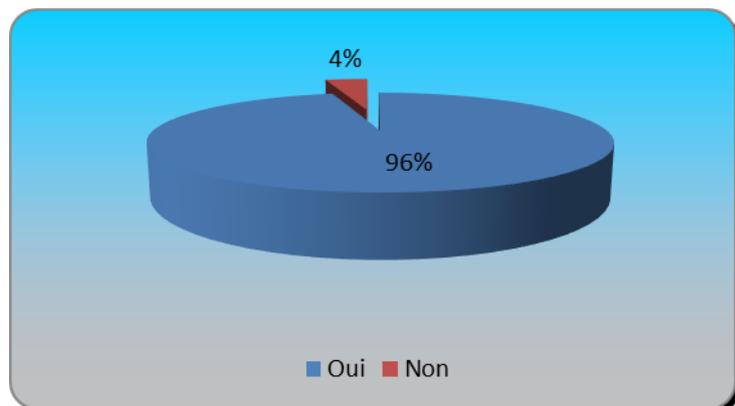
- (-) 6 302 € - Fds de solidarité
- (-) 22 615 € - Report à nouveau

Les comptes arrêtés au 30 juin 2020 et la proposition d'affectation du résultat au 30 juin 2020 sont approuvés.

Vote approbation des comptes au 30 juin 2020



Vote proposition d'affectation du résultat au 30 juin 2020



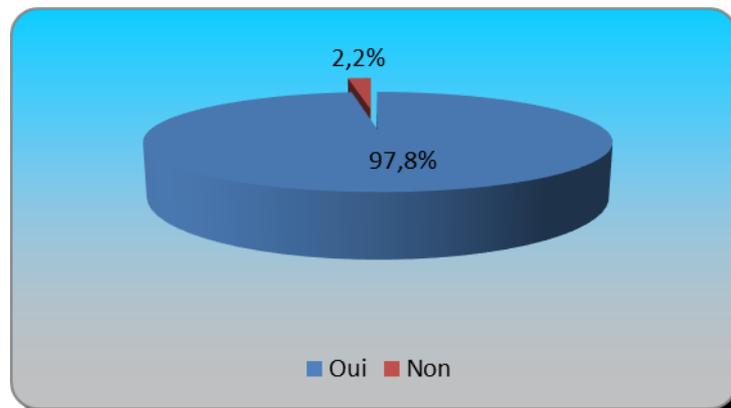
6. Présentation du budget prévisionnel 2020-2021

Jean Marie BECRET présente aux clubs le budget prévisionnel 2020-2021.

PRODUITS	PREV 2019/2020	PREV 2020/2021
Cotisations et engagements	118775	117900
Inscriptions stage arbitres et éducateurs	7400	7400
Amendes forfaits disciplines et réserves	101000	103000
Coupes, achat de billets, activités annexes	4200	4200
Subvention Conseil Départemental	44640	50000
Subvention DDCS	23350	23500
Reversements Ligue des Hauts de France	173800	169000
Contrat objectif	30000	28000
Subvention FFF	42000	42000
Ristourne Ligue Nationale Football	8625	9700
Autres produits et reprise sur provision	18818	16150
	572608	570850

CHARGES	PREV 2019/2020	PREV 2020/2021
Achats et charges de gestion	85540	86440
Autres charges sur actions	168301	168700
Impôts et taxes	10300	10600
Charges de personnel	280453	280460
Dotations aux provisions et amortissements	25864	22500
Autres charges	2150	2150
Charges exceptionnelles		
	572608	570850

Vote approbation budget prévisionnel 2020-2021. Le budget prévisionnel 2020-2021 est adopté.



7. Rapport moral du secrétaire général

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Septembre 2019, Une saison habituelle commençait avec la traditionnelle remise de dotations à CAP AISNE mais aussi la remise de kits pour le Foot Animation.
En Novembre, nous vous remettions toujours pour les plus jeunes une dotation de buts.

Je disais habituelle, oui avec son lot de cas disciplinaires. Pour que les sanctions soient pédagogiques, nous avons publié de manière anonyme les sanctions les plus importantes et pour éviter que les « punis » ne soient alignés pendant leurs suspensions, nous avons instauré un suivi des purges.

Ce début de saison nous a permis d'organiser le séminaire de rentrée de tous nos Arbitres. Les consignes de début de saison et la formation dispensée par les Membres de la CDA ont fait l'objet d'une écoute attentive de l'ensemble de nos Arbitres de District.

Fin Novembre, vous avez répondu nombreux à la soirée des bénévoles. Stéphanie FRAPPART a gentiment répondu à notre invitation et nous la remercions. Olivier DE BENOIT nous a fait rire tous de bon cœur. A quand la prochaine ?

Comme le bonheur vient souvent des plus jeunes, je tiens à féliciter les jeunes du Foot Animation pour leur participation à la collecte alimentaire en collaboration avec les Restos du Cœur lors des plateaux de Noël. Merci à eux pour cet acte de solidarité.

Le Foot Féminin avance avec la saison dernière 14 équipes séniors à 8 et 2 équipes à 11, l'une jouant avec nos amies de l'Oise et l'autre compétition régionale. Cette saison, le travail engagé par Eric et sa Commission porte ses fruits mais Pascal vous en parlera tout à l'heure.

Le Foot Féminin, c'est aussi les centres de perfectionnement U11 – U12, U13 – U14 et U15 – U16 avec en moyenne 25 joueuses par groupe.

Sur plusieurs plateaux, les filles ont pu jouer entre elles, continuez on est sur le bon chemin.



Coté Féminisation, axe prioritaire de notre comité, la mise en place d'une soirée avec la participation de Laura GEORGES mais aussi de Ruddy BUQUET a été une grande réussite. Les participantes et participants y ont découvert de nouvelles pratiques.

Fin Mars, nous dépassions les 18 000 licenciés et attendions les nouvelles licences du Foot Animation mais la COVID passant par-là, nous vivions l'arrêt de toutes nos compétitions.

Et chaque dirigeant, chaque joueur, chaque spectateur se transforme en spécialiste des règlements. Les réseaux sociaux aidant, je n'ai pu compter le nombre de propositions élaborées pour les montées et descentes dans nos divers championnats.

Le Bureau du Comité Directeur s'est réuni tous les Lundis en visio conférence pour discuter, proposer et réfléchir à la reprise. Nous n'avons peut-être pas trouvé la meilleure des solutions mais certainement nous avons proposé le moins pire.

A savoir, descente du dernier et descente administrative classique et accession des équipes prévues dans nos règlements et cela en application des consignes fédérales. Cette solution nous a obligé à revoir notre pyramide des championnats avec la création d'un groupe supplémentaire en D1 et en D4. Afin d'avoir une pyramide équilibrée, si nous gardons nos 2 groupes de D1, les D4 repasseront à 4 groupes dès la saison prochaine. L'arrêt des compétitions a aussi stoppé nos Coupes Départementales et nos Challenges. Aussi, cette saison nous garderons les lieux de Finales définis l'an dernier.

La création d'un 2ème groupe de D1 nécessite la désignation chaque journée de championnat de 12 Arbitres Assistants supplémentaires, ce qui amènera une couverture plus difficile des divisions inférieures. Vous pouvez nous envoyer des candidats lors des formations initiales en Arbitrage. D'ailleurs Jean Claude et son équipe en propose une dans les jours qui viennent. N'hésitez pas à le contacter.

Toujours dans l'Arbitrage, Félicitations à Clément VISBECQ pour l'obtention du titre de F4 et à Théo VITOUX pour sa promotion en « CAP FFF ».

Même si la saison interrompue a arrêté de nombreuses actions dans notre District, je tiens à remercier Paul et ses techniciens pour le travail réalisé lors des détectations, des centres de perfectionnement et des formations techniques.

Merci à Didier et ses formateurs pour le temps passé à préparer et à la mise en place des formations de dirigeantes et dirigeants.

Merci à Jean Pierre pour la gestion du Statut de l'Arbitrage et l'information donnée aux clubs afin qu'ils respectent les obligations.

Merci à Mickaël et sa Commission pour le travail réalisé sur les installations sportives.

Merci à nos salariés pour leur engagement professionnel.

Merci à vous, dirigeantes et dirigeants qui faites vivre notre Football.

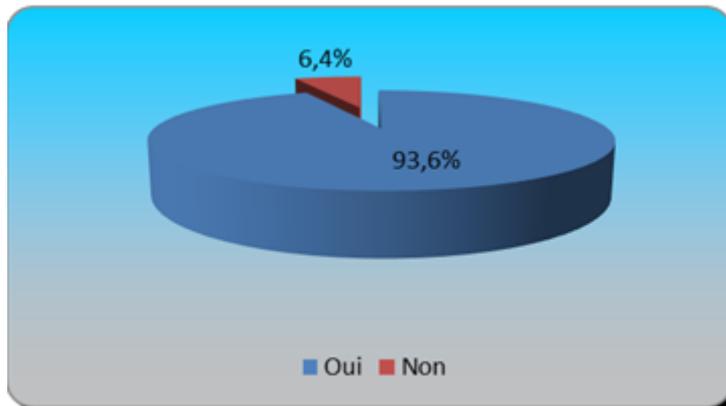
Et pour finir, son humilité fera qu'il ne vous le dira pas mais il vient d'être promu à l'échelon Or de la médaille Jeunesse et Sport. Alors félicitations Pascal.

Bonne saison à tous.

Le secrétaire général

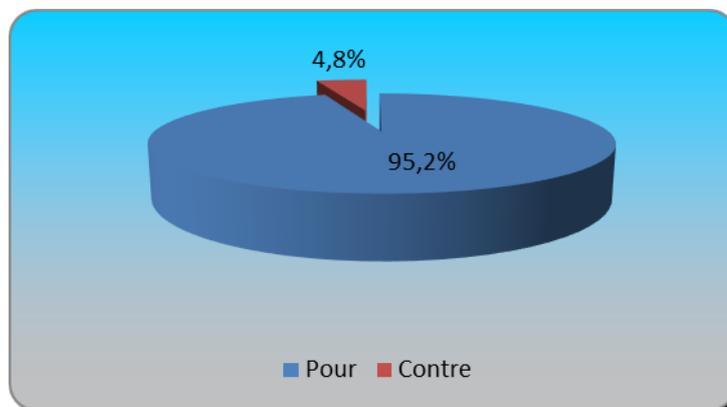
Michel CORNIAUX

Le rapport moral est adopté.



8. Election des membres du comité directeur

Liste présentée par Pascal POIDEVIN « CAP VERS 2024 ».



La liste « CAP VERS 2024 » présentée par Pascal POIDEVIN est élue.

Vous venez d'accorder, à une grande majorité, votre confiance à une équipe composée de 25 dirigeants bénévoles que j'ai souhaitée afin de m'accompagner pour les quatre prochaines années afin de poursuivre le travail réalisé.

Au nom des personnes qui la composent et en mon propre nom, je vous remercie pour votre soutien.

Pascal POIDEVIN - Président du District Aisne.



9. Allocution des personnalités présentes.

10. Allocution du président du District

L'installation du nouveau Comité Directeur est prévue le lundi 26 octobre. Il permettra de mettre en place le Bureau Directeur et de désigner les Présidents des différentes commissions.

Je lance un appel ce soir, pour que des dirigeantes et des dirigeants de vos clubs puissent nous rejoindre en qualité de coopté, dans les différentes commissions. Nous avons une réelle volonté d'ouvrir nos commissions à ceux qui souhaitent apporter leur expérience et leurs compétences au service de l'ensemble des clubs axonais.

Nous avons mis à profit la période de confinement et l'arrêt brutal de la saison pour réaliser des enquêtes auprès des licenciés et je vous remercie de votre contribution. L'exploitation des réponses à la douzaine de consultations proposées et les tendances recensées vont nous permettre de consolider, d'ajuster, voire de modifier certaines orientations et de bâtir la pratique du football pour les années à venir. Dès à présent, Gilles Cousin et son équipe ont adapté le calendrier afin de favoriser le déroulement des rencontres de championnat pour permettre la fin de la phase aller pour la fin du mois de novembre.

Pour ce début de saison, nous avons pu mettre en place l'ensemble des actions envisagées tout en les adaptant à la situation sanitaire.

A commencer par la rentrée annuelle des partenaires qui a permis de doter l'ensemble des clubs, des dotations du Conseil Départemental, des dotations des finances solidaires de la Ligue et de la contribution du District sur le football d'animation. Cette rentrée, imaginée en collaboration avec le responsable de la base nautique l'a été sous un format différent, qui a satisfait l'ensemble des clubs présents et sera poursuivie.

Le séminaire de rentrée des arbitres, instauré la saison précédente, qui se voulait un moment de rencontre et d'échange sur la technique de l'arbitrage s'est déroulé, cette année, par groupe selon les différents niveaux.

La création de deux groupes de 12 équipes en D1, soit 24 équipes qui vont constituer le haut de la pyramide du football départemental, nous a confortée dans notre souhait d'en réunir les différents acteurs.

La rencontre entre les Présidents, les Educateurs et les arbitres de D1 a permis d'évoquer les obligations du statut des jeunes, du statut de l'arbitrage, la formation des éducateurs et les relations coachs-arbitres. Elle devrait favoriser les échanges, de pérenniser la formule, de la rendre attractive et de mieux armer les meilleurs pour affronter le championnat de Ligue.

En parallèle, nous avons pris l'option de mettre en place un challenge futsal pour ces équipes pendant la trêve hivernale.



Les journées de rentrée du foot animation ont pu se dérouler avec le concours de la Préfecture sur 3 samedis et 6 sites différents dans le département afin d'éviter le regroupement massif de filles et de garçons. Ces rassemblements ont permis de valoriser l'opération « Mon 1er ballon » destinée aux jeunes des catégories U6/U7 et U8/U9.

Notre volonté est de poursuivre notre accompagnement vers la structuration du foot animation et de continuer à doter les clubs en matériel pédagogiques afin d'accueillir les filles et garçons dans les écoles de football.

Le recrutement de Corentin dans le cadre d'une formation BMF en apprentissage, sous la responsabilité de Timothée, devrait permettre, notamment, d'apporter une aide aux clubs ruraux du département dans l'accueil des filles et des garçons de 6 à 11 ans, de participer à la mise en place des entraînements le mercredi à l'aide de matériel pédagogique qui sera laissé à disposition du club, de mettre en place les plateaux du samedi et de promouvoir les offres de formation sur ces catégories avec un accompagnement financier par le District.

Le meilleur moyen de fidéliser les jeunes dans les catégories à 11 est de pouvoir les faire évoluer ensemble par année d'âge. C'est pourquoi nous avons souhaité soutenir la catégorie U14, cette saison, favoriser le passage du foot à 8 au foot à 11 et communiquer sur les possibilités d'ententes ou de regroupements. La réunion des éducateurs et des capitaines des différentes équipes U14 a permis de présenter l'accompagnement mis en place et le déroulement de la saison.

La rencontre avec les coaches et les capitaines des équipes sénières féminines a permis de recenser 25 équipes à 8 cette saison contre 14 équipes la saison dernière. Le football féminin est en pleine évolution. Il nous appartient d'aller plus loin et de favoriser la pratique des filles entre elles dès le plus jeune âge.

Ainsi, le projet de football 100% féminin « On joue au Foot à 5 ensemble », va se mettre en place. Il a pour objectif de proposer à toutes les filles de pouvoir et de prendre du plaisir à jouer ensemble dès 6 ans jusqu'à 15 ans par secteur géographique en privilégiant le regroupement des joueuses des différents clubs.

Les licenciés de + de 45 ans apprécient de pouvoir évoluer ensemble, à 8 notamment dans le Sud du département. Il nous faut développer cette nouvelle pratique sur l'ensemble du département, une pratique différente du Critérium du Dimanche Matin. Il nous faut pouvoir les faire se rencontrer à 8 ou à 5 et surtout faire revenir les anciens afin qu'il retrouve le plaisir de se rencontrer.

Il nous appartient de proposer des pratiques diverses telles que le foot en marchant, le tennis ballon, le foot golf, le feet foot pour que notre discipline puisse s'ouvrir à toutes et à tous.

Et puis, afin de garantir la qualité d'accueil des clubs, la formation sera encore un axe fort de la mandature en favorisant la formation des Dirigeants Bénévoles, des Accompagnateurs, des Educateurs et des Arbitres.

Sept clubs sont toujours en lice pour représenter le football axonais en Coupe de France afin de briguer une place pour le 6ème tour.



Tous nos vœux accompagnent les clubs de l'Olympique St Quentinnois, de l'US Laon, des Ecureuils d'Itancourt, de l'US Chauny, de l'US Ribemont, de l'US Bruyères et Montbérault et du petit poucet de notre département, le FC Lesdins.

Le charme de la Coupe de France va permettre au FC Lesdins, club de D2, de rencontrer l'US Chantilly, club de National 3, pour une rencontre qui marquera l'histoire du club. Ce sera une belle fête au stade Debresie en ce dimanche 24 octobre.

Pascal POIDEVIN

Président du District Aisne

11. Clôture de l'assemblée générale

Pour terminer, je voudrais remercier les personnes qui m'ont accompagné dans l'organisation de cette Assemblée Générale, les salariés du District, les élus du comité directeur et le Ciné CGR qui a répondu à toutes nos attentes afin de pouvoir disposer d'une salle adaptée en la circonstance.

Les mesures sanitaires ne nous ont pas permis de mettre en place un moment de convivialité, comme habituellement, je sais que vous le comprendrez fort bien, nous aurons probablement la possibilité de le faire prochainement.

Prenez soin de vous et portez-vous bien.

A très bientôt.

Pascal POIDEVIN

Président du District Aisne